

Questions au Feuilleton

M. Baker (Grenville-Carleton): S'agit-il d'un bill d'initiative gouvernementale ou d'un bill privé?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le comotionnaire choisi par le député de Toronto-Lakeshore (M. Robinson) est absent. Je me suis permis de désigner un autre député. Étant donné qu'il s'agit d'une question controversée, je me demande si la présidence n'a pas commis une erreur et s'il ne vaudrait pas mieux attendre que le comotionnaire soit à la Chambre.

* * *

GESTION ET SERVICES AUX DÉPUTÉSADOPTION DU 3^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord) propose: Que le 3^e rapport du comité permanent de la gestion et des services aux députés soit adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Maurice A. Dionne (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 1776, 2214, 2414, 2416 et 2419.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

L'ORGANISME GOUVERNEMENTAL DE SURVEILLANCE DE L'ACCOMPLISSEMENT DU MANDAT DE RADIO-CANADA

Question n° 1776—**M. Herbert:**

Comment le gouvernement s'assure-t-il que la société Radio-Canada atteint ses objectifs?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Le 2 décembre 1976, cette question a été soulevée alors que le secrétariat d'État se présentait devant le comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts. Le ministre déclarait alors que le Parlement avait lancé un décret de non-ingérence au secrétariat d'État à l'égard de la Société Radio-Canada, savoir que les activités quotidiennes de la Société Radio-Canada ne relèvent pas de sa direction. Toutefois, le Parlement possède certains modes de vérification dont le principal est le comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts et devant lequel la Société se présente chaque année. De plus, en adoptant la loi sur la radiodiffusion en 1968, le Parlement a établi un organisme de réglementation et de surveillance de «tout les aspects de la politique de radio-diffusion canadienne» énoncés à l'article 3

[M. Robinson.]

de la loi. Comme on le sait, le gouvernement a demandé au CRTC de mener une enquête afin de déterminer si les réseaux français et anglais de la Société remplissent leur mandat.

LES SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT À LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA DEPUIS 10 ANS

Question n° 2214—**M. Woolliams:**

Combien d'argent le gouvernement a-t-il prêté à la Société Radio-Canada au cours des dix dernières années?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État):

Année financière	Montant
1967-1968	\$ 21,300,000
1968-1969	22,200,000
1969-1970	24,700,000
1970-1971	5,300,000
1971-1972	33,040,000
1972-1973	22,000,000
1973-1974	55,934,000
1974-1975	0
1975-1976	0
1976-1977	0
1977-1978	0
Total	\$184,474,000

A partir de l'année financière 1974-1975, les crédits accordés à la Société Radio-Canada au titre de la mise de fonds sont devenus un poste budgétaire n'exigeant aucun remboursement. Les crédits mentionnés ci-dessus ne comprennent pas: a) Les avances accordées à la Société Radio-Canada en vue de la construction d'installations de radiodiffusion à Toronto à l'intention de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (O.T.E.O.). Ces crédits, autorisés en vertu d'un décret du conseil, s'élevaient à \$630,000 en 1969-1970, à \$310,000 en 1975, à \$700,00 en 1976 et à \$150,000 en 1977. Ces fonds doivent être intégralement remboursés par l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario; b) L'augmentation approuvée (Budget supplémentaire (D) de 1976-1977) de \$10 millions du fonds de roulement de la Société Radio-Canada pour un actif total de \$25 millions.

LE CENTRE DE RECHERCHES D'IGLOOLIK

Question n° 2414—**M. Firth:**

1. Combien de scientifiques ne provenant pas des Territoires du Nord-Ouest ont travaillé au centre de recherches d'Igloolik en a) 1975, b) 1976?

2. Combien de a) fonctionnaires fédéraux, b) fonctionnaires des Territoires du Nord-Ouest l'ont visité en (i) 1975 (ii) 1976?

3. a) De telles visites et b) les travaux du centre doivent-ils être approuvés par le Conseil d'Igloolik?

4. Combien de projets de recherche sont en cours et quelle en est la nature?